RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CAMPUS FRANCE

À LA DÉCOUVERTE DE MA VILLE

Campus France vous guide dans vos premiers pas en France et vous fait **découvrir Aix-en-Provence, votre nouveau lieu de vie.**

BIENVENUE À AIX-EN-PROVENCE

L'ARRIVÉE À AIX-EN-PROVENCE /

◆ Un Guichet d'accueil des étudiants internationaux

Aix-Marseille Université (AMU) a mis en place un Guichet d'accueil des étudiants internationaux, destiné aux étudiants étrangers Inscrits dans les établissements suivants : Ecole Centrale de Marseille, Kedge Business School, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille, IEP d'Aix-en-Provence, Ecole Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence, l'Ecole des Mines de Saint-Etienne à Gardanne.
Le Guichet est ouvert du 9 septembre au 4 octobre 2024.
Sur ce site, sont présents les services du CROUS, de la Ville d'Aix-en-Provence et d'autres organismes qui vont vous simplifier les démarches pour tout ce qui concerne :
- la validation du visa,
- le logement et les transports,
- la banque et les assurances,
- la santé et la prévention,
- la vie étudiante (culture, loisirs, sport).

Adresse :
Campus Schuman, 29 avenue Robert Schuman, 13100 Aix-en-Provence, à l'entrée du bâtiment du Cube.
Accès : Bus ligne A, arrêt Facultés.
Accueil : du lundi au vendredi, de 9h à 16h.
Contact : https://www.univ-amu.fr/fr/public/helpdesketudiants-internationaux

Pour en savoir plus :
- le Guide des étudiants internationaux d'Aix-Marseille Université (bilingue), à télécharger sur le site de l'AMU : https://www.univ-amu.fr (menu International > venir à AMU)
- le portail Aix-étudiant, mis en place par la Ville d'Aix-en-Provence pour aider les étudiants dans leur recherche d'information : https://www.aixenprovence.fr/Aix-ville-etudiante
- le portail de la Direction des Relations Internationales (DRI) d'Aix-Marseille Université : https://www.univamu.fr (menu International)

◆ L'accueil des chercheurs et doctorants

Les chercheurs et les doctorants peuvent consulter le menu International
> venir à AMU https://www.univamu.fr

Aix-Marseille Université est membre du Réseau Euraxess.
Contact : 04 86 09 08 43 ou drv-euraxess@univ-amu.fr

◆ Les parrains

Vous pouvez être accompagné par un parrain à Aix-en-Provence !
Grâce à **l'association étudiante ESN** (Erasmus Student Network) et le dispositif **Buddy system** de parrainage d'un étudiant étranger par un étudiant français, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé : https://buddysystem.eu/fr/

◆ L'accueil dans les autres établissements

Si vous êtes inscrits dans un autre établissement, pour tout ce qui concerne votre accueil, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de **Fiches pratiques dédiées aux différents établissements d'enseignement supérieur en France** : https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/provence-alpes-cote-d-azur-466

Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans cette liste, rendez-vous directement sur son site internet.

◆ Les services nationaux

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr
- doctorants, chercheurs : http://www.euraxess.fr/fr

Bien vous accueillir est une préoccupation majeure pour tous les établissements d'enseignement supérieur en France ! Le **label Bienvenue en France** est attribué aux établissements qui remplissent des critères élevés de qualité dans l'accueil des étudiants internationaux.

LE LOGEMENT À AIX-EN-PROVENCE /

Se loger n'est pas toujours facile. Les loyers sont souvent élevés et les propriétaires exigent une garantie financière (caution).

L'offre de logement est cependant variée : parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, résidences étudiantes et résidences privées, logement chez l'habitant, colocation…

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant le départ de votre pays d'origine.

• **Aix-Marseille Université** a mis en place **un service logement,** grâce à ses plateformes partenaires Studapart et Amastas, qui peuvent vous permettre de trouver un logement plus facilement. De nombreuses offres sont regroupées et régulièrement mises à jour : https://www.univ-amu.fr/fr/public/nos-plateformes-partenaires-logements
Pour en savoir plus, consultez la rubrique Logement du site AMU : https://www.univ-amu.fr/fr/public/logement

• **Le CRIJ** (Centre Régional d'Information Jeunesse) **Provence -Alpes - Côte d'Azur** met à votre disposition des petites annonces gratuites sur son site : https://annonces.infojeunesse-paca.fr/

QUELQUES CONSEILS

◆ Se loger pour quelques jours :

• **Utilisez le moteur de recherche du site de l'Office de Tourisme d'Aix-en-Provence** qui recense tous les modes d'hébergement : https://www.aixenprovencetourism.com/preparer-son-sejour/rechercher-un-hebergement/

◆ Se loger pour une longue période

L'obtention d'une chambre en cité universitaire CROUS n'est possible qu'à partir du Master.
Les étudiants en Licence ne sont pas éligibles.

• **Les logements étudiants du CROUS** (Centre Régional des Œuvres Universitaires) **d'Aix-Marseille Avignon.**
Adresse : 31 avenue Jules Ferry,
13090 Aix-en-Provence.
Accueil : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h15.
Contact logement : 04 42 90 08 00.
Site : http://www.crous-aix-marseille.fr/
Site *Trouver un logement* :
https://trouverunlogement.lescrous.fr/

• **Les plateformes de logements privés :**
En dehors de la plateforme Studapart (https://www.univ-amu.fr/fr/public/nos-plateformes-partenaires-logements), d'autres offres de logements étudiants, gérés par des organismes privés, sont aussi disponibles.
Consultez par exemple les sites :
- https://www.adele.org/
- https://www.immojeune.com/
- https://www.location-etudiant.fr/
- https://housinganywhere.com/fr/

◆ Se loger pour une longue période (suite)

• Il existe aussi **un site géré par le CROUS, Lokaviz, qui recense notamment le logement étudiant chez les particuliers :** https://www.lokaviz.fr/

LES DÉPLACEMENTS À AIX-EN-PROVENCE

De Paris, deux possibilités pour rejoindre Aix-en-Provence :
- par le train (durée du trajet en TGV : 3h10), que vous pouvez prendre à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle (terminal 2) ou au centre de Paris (gare de Lyon) : https://www.oui.sncf/
La gare Aix TGV étant située à 10 km de la ville, prenez la navette pour atteindre le centre.
- par avion (durée du vol : 1h15). À l'aéroport Marseille Provence (situé à 32 km d'Aix-en-Provence), prenez la navette vers la gare routière d'Aix.

• Quel que soit votre lieu d'arrivée à Aix-en-Provence, consultez la page dédiée pour savoir comment vous rendre au Guichet d'accueil : https://www.univ-amu.fr/fr/public/dispositifs-daccueil

En ville et dans sa périphérie, empruntez les transports en commun (bus) du réseau Aix-en-Bus : https://www.aixenbus.fr/
La métropole Aix Marseille a mis en place un tarif réduit annuel pour les étudiants : https://www.aixenbus.fr > Titres > Les titres et tarifs > Tous les titres de transport > Abonnement étudiant

Pour des trajets dans la région, utilisez :
- les trains régionaux de Provence - Alpes - Côte d'Azur : https://www.ter.sncf.com/paca
La Région PACA a créé la ***Carte ZOU*** qui vous permet de voyager moins cher : https://www.ter.sncf.com/paca > tarifs et achats > cartes et abonnements

Dans les Bouches-du-Rhône, vous pouvez également prendre les cars :
http://www.rtm.fr/cartreize
Pour voyager plus loin, pensez aussi aux bus et voyagez à petit prix : https://fr.ouibus.com/ ou https://www.flixbus.fr/

Pour le co-voiturage, consultez par exemple les sites collaboratifs
- site national : https://www.blablacar.fr
- site régional : https://covoiturage.autoclubaix.com/

Pour être plus autonome, vous pouvez louer un vélo en consultant les bonnes adresses de l'Office Tourisme d'Aix-en-Provence : https://www.aixenprovencetourism.com/ > Préparer son séjour > Accès et transports > Loueurs de vélos

• **La colocation :** consultez *La carte des colocs,* un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : https://www.lacartedescolocs.fr/

• **D'autres solutions sur le site de Campus France :** www.campusfrance.org > s'organiser > logement

◆ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

- Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr
- Rendez-vous sur la FAQ logement de l'AMU pour connaître en détail toutes les pièces justificatives demandées et les conseils pour trouver votre garant en toute simplicité : https://www.univ-amu.fr/fr/public/faqlogement

◆ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 32 30 ou www.caf.fr

◆ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap, consultez le site : http://www.handitoit.org/

Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap (aide au logement, mais aussi aux transports et aux études).
Aix-Marseille Université a mis en place une **Mission handicap** qui accueille et accompagne tous les étudiants en situation de handicap : https://mission-handicap.univ-amu.fr/

Le CROUS, partout à votre service

Trouver une aide et des conseils, se restaurer, se loger, dénicher un job, tout savoir sur la vie étudiante, c'est aussi au CROUS que ça se passe !

Le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) est présent dans les grandes villes universitaires françaises.

Il gère les résidences et les restaurants universitaires, offre la possibilité de rencontrer des assistants sociaux, propose des activités culturelles et des offres d'emplois.

LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

◆ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquittement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.
- **Se connecter sur :** https://cvec.etudiant.gouv.fr/
- **Plus d'informations et cas particuliers sur :** https://www.campusfrance.org > s'organiser > CVEC

◆ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

Pour les étudiants AMU, consultez : https://www.univ-amu.fr/fr/public/inscription-ou-reinscription-administrative-inscription-pedagogique

LE TITRE DE SÉJOUR

À SAVOIR

• Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dès votre arrivée en France, sur le site de l'ANEF (Administration numérique pour les Etrangers en France). Cette démarche est à effectuer obligatoirement dans les trois mois suivant vote arrivée : https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/

• Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue à la Préfecture.

• Si vous possédez un visa « mineur scolarisé » et que vous êtes devenu majeur, vous devez solliciter un titre de séjour directement sur l'ANEF ou auprès de la préfecture de votre lieu de résidence dans les deux mois suivants votre majorité : https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour ou VLS-TS, la demande doit se faire au cours du troisième mois avant la date de fin de validité de votre titre en cours sur le site : https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/

Ce tutoriel pourra vous aider dans cette démarche : https://www.campusfrance.org/fr/des-tutos-pour-aider-les-etudiants-internationaux-dans-leurs-demarches

• **Les services d'accueil de votre établissement pourront vous guider en cas de difficultés.**

Pour en savoir plus sur les droits et obligations : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110

LA VIE PRATIQUE /

A Aix-en-Provence, le **Repère de l'Étudiant**, vous propose tout au long de l'année des évènements et bons plans pour répondre à vos besoins et vous faire découvrir toutes les facettes de votre ville d'études.

Adresse : 37bis Boulevard Aristide Briand
13100 Aix en Provence
Contact : 04 42 91 98 00
Mail : lereperetudiant@mairie-aixenprovence.fr
Page Instagram : @Lerepere-aixetudiant

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, **en ligne ou dans une des agences bancaires qui sont implantées à** Aix-en-Provence.

Certaines banques sont également présentes au guichet d'accueil d'Aix-Marseille Université. Rendez-vous sur la page dédiée à ce sujet : https://www.univ-amu.fr/fr/public/ouverture-dun-compte-bancaire

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : www.service-public.fr > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire**.

Connectez-vous au site https://etudiant-etranger.ameli.fr pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :
https://www.campusfrance.org > S'organiser > Santé

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités. Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe de médecins, d'infirmières, d'assistantes sociales qui peuvent vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas à Aix-Marseille Université qui dispose d'un Service de Santé étudiante (SSE) **et d'une antenne à Aix-en-Provence**.
Adresse : 29 avenue Robert Schuman,
bâtiment Le Cube, 13100 Aix-en-Provence.
Contact : 04 13 94 22 80
Pour en savoir plus : https://www.univ-amu.fr/
> Vie des Campus > Santé
A Aix-en-Provence, la Ville a créé un service Santé Jeunes qui dispose notamment d'un Point d'accueil, d'écoute et de prévention :
http://www.aixenprovence.fr/Sante-Jeunes

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

Il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes.

ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement. La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.
Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.
Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.
Le 112 : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir ! Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :
- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année :
https://ecolesdete.campusfrance.org/#/main
- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

- Le Service Universitaire des Langues (SUL) d'Aix-Marseille Université propose des cours de français langue étrangère aux étudiants internationaux. https://url.univ-amu.fr/sul-fle

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

Il est important de disposer de ressources financières suffisantes pour venir étudier en France.

Travailler en France, lorsqu'on est étudiant étranger, est possible à titre accessoire, c'est à dire pour une durée maximum de 964 heures par an. Il ne peut donc s'agir que d'un **salaire d'appoint.**

Attention : pour travailler en France, si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne, vous devez disposer d'un titre de **séjour étudiant** valide.

Pour vous aider dans votre recherche, 3 adresses :

- **le Centre Régional d'Information Jeunesse Provence - Alpes - Côte d'Azur** met à votre disposition des petites annonces gratuites en ligne : https://annonces.infojeunesse-paca.fr/
- **le CIF (Centre Information Familles)** propose un accompagnement aux jeunes en recherche de jobs ou de stages : http://www.aixenprovence.fr/Centre-Information-Familles-CIF
- **le site Jobaviz du CROUS,** pour trouver un job étudiant compatible avec vos études : http://www.jobaviz.fr/

LES SORTIES À AIX-EN-PROVENCE /

PRATIQUER UN SPORT

Dans votre établissement, vous pouvez avoir un accès gratuit aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports.
À Aix-Marseille Université, le SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) organise les activités pour les étudiants : https://agon.univ-amu.fr/

À Aix-en-Provence, vous pouvez aussi trouver une activité grâce aux 300 associations sportives et aux nombreux équipements proposés par la Ville : http://www.aixenprovence.fr/Sport-a-Aix

PARTICIPER

Participez à des évènements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

Pour en savoir plus, renseignez-vous :
- dans votre établissement d'accueil (Service de la vie étudiante). À **Aix-Marseille Université**, une liste d'une centaine d'associations est disponible : https://vie-etudiante.univ-amu.fr/ > Vie associative > Consultez la liste des associations étudiantes AMU
- sur les sites nationaux : www.animafac.net ou www.letudiant.fr

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

Aix-en-Provence propose de nombreuses façons de se cultiver ou de faire la fête. Cinémas, concerts, théâtres, opéras, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps. Voir le site de la Ville, rubrique Culture : http://www.aixenprovence.fr

À Aix-Marseille Université, le Service Culture collabore avec les partenaires culturels régionaux et nationaux et développe une offre artistique. Depuis 2019, grâce à la **carte d'étudiant AMU**, vous pouvez bénéficier du **Pacte'Amu**, avec des réductions supplémentaires sur le tarif jeune pour les spectacles et la gratuité pour les musées (à Aix et à Marseille) : https://www.univ-amu.fr/ > Vie des Campus > Vie culturelle > Pacte'AMU

Pour se distraire ou se cultiver, à Aix-en-Provence, on trouve :

- 4 cinémas, avec des salles multiples (tarifs étudiants, carte de fidélité), dont 3 salles classées Art et d'Essai.

- 11 musées : http://www.aixenprovence.fr/Musees

- une douzaine de salles de spectacle, dont le Théâtre Antoine Vitez implanté sur le campus Schuman d'Aix-Marseille Université qui propose une programmation contemporaine tournée vers la jeune création : http://www.aixenprovence.fr/Liste-des-scenes-aixoises

- une dizaine de librairies, dont une institution, la librairie Goulard.

- 4 bibliothèques-médiathèques : http://www.aixenprovence.fr/Bibliotheques

À Aix-en-Provence, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consultez **le quotidien régional de la région, La Provence**, disponible en kiosque ou sur internet : https://www.laprovence.com/ > Région > Aix / Pays d'Aix

Vous pouvez aussi voir l'agenda de l'Office de tourisme : https://www.aixenprovencetourism.com/ > Tous les évènements

LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

• La fontaine des Quatre Dauphins : Aix-en-Provence, ville thermale, est surnommée « la ville aux 1000 fontaines ».
• Le cours Mirabeau, centre d'Aix-en-Provence, belle avenue bordée de platanes, avec ses trois fontaines (fontaine des Neuf-Canons, fontaine moussue, fontaine du roi René) et ses terrasses de café !

• Les 8 hôtels particuliers classés monuments historiques : http://www.aixenprovence.fr/hotels-particuliers-classes

• Le vieil Aix : place de l'Hôtel-de-Ville, tour de l'Horloge, place Albertas, cloître et cathédrale Saint-Sauveur.

• L'atelier Cézanne, l'atelier où vivait et travaillait le célèbre peintre impressionniste, Paul Cézanne, natif d'Aix-en-Provence.

• L'ancien palais de l'Archevêché dont la cour est le lieu du prestigieux Festival d'art lyrique d'Aix.

• La Fondation Vasarely, une architecture résolument contemporaine pour les œuvres de Victor Vasarely, maître de l'Op'Art (art optique).

• La montagne Sainte-Victoire, symbole de la Provence et du Pays d'Aix, lieu d'inspiration de Cézanne.

• Sans oublier tous les marchés quotidiens qui animent Aix-en-Provence !

Pour en savoir (et en voir) plus, consultez le site de l'Office de Tourisme : https://www.aixenprovencetourism.com/

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

AVRIL

• Carnaval d'Aix-en-Provence, carnaval à thème dans le centre-ville.
• Aix-en-foulées, course à pied dans la ville.
• Rencontre du 9e art, Festival de la bande dessinée (entrée gratuite).

MAI

• **Pint of Science**, une initiative européenne de découverte de la recherche dans des lieux atypiques : https://pintofscience.fr/events/aix-en-provence
• La Nuit européenne des Musées, une opportunité de découvrir autrement (et gratuitement) les musées.
• C'est Sud, festival avec de nombreuses animations, musicales, théâtrales, chorégraphiques en centre ville (entrées gratuites).
• L'Open de tennis du Pays d'Aix (entrée gratuite).

JUIN

• Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).

JUILLET-AOÛT

• Le Festival d'Aix, art lyrique et musical, l'un des plus prestigieux festivals en France et dans le monde (tarifs réduits pour les moins de 30 ans) : https://festival-aix.com/fr
• Les Instants d'Eté, projections gratuites de cinéma en plein air, dans les parcs du centre ville et de sa proximité.
• ZIK-ZAK Festival, festival des musiques actuelles du monde (entrée gratuite).

SEPTEMBRE

• La semaine d'intégration des étudiants Internationaux à Aix-Marseille Université du 29 août au 2 septembre 2022
• Les Journées du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.
• Festival Jours et Nuits du cirque, du crique contemporain à tarif réduit pour les étudiants.

OCTOBRE

• **Nuit des étudiants du monde,** soirée festive avec les associations étudiantes, le CROUS et l'Université (à Aix-en-Provence) : www.nuitdesetudiantsdumonde.org/nem/
• **Festiv'Amu,** deux jours d'activités sportives et culturelles pour toute la communauté d'Aix-Marseille Université : http://www.festiv-amu.fr/
• **Fête de la science,** dans les laboratoires de l'université.

NOVEMBRE-DÉCEMBRE

• Festivités de Noël, de nombreuses animations dont la traditionnelle Foire aux santons de Provence et le Marché des 13 desserts (spécialités culinaires du Noël provençal).
• Tous Courts, festival international de courts-métrages (tarifs réduits pour les étudiants).

Pour en savoir plus : http://www.aixenprovence.fr/ > Culture à Aix > Les grands rendez-vous de la culture
Vous pouvez aussi télécharger gratuitement l'**application Aix ma ville** : http://www.aixenprovence.fr/Application-smartphone-Aix-ma-ville

Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

*Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.*

LES CHOSES À SAVOIR

Métropole Aix-Marseille-Provence :

1 900 000 habitants

2e métropole de France

Ville d'Aix-en-Provence :

143 000 habitants

40 000 étudiants

AIX-EN-PROVENCE :

2e VILLE DU DÉPARTEMENT des Bouches-du-Rhône

4e VILLE DE LA RÉGION Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA)

RÉGION PACA :

6e RÉGION D'ACCUEIL des étudiants étrangers en France (23 000 étudiants internationaux)

Aix-Marseille Université :

1ère université francophone dans le monde

80 000 étudiants, dont 12 000 étudiants internationaux

3 400 doctorants

AIX-EN-PROVENCE, CLASSÉE EN 19e POSITION (sur 46)
DES VILLES ÉTUDIANTES FRANÇAISES OÙ IL FAIT BON VIVRE ET ÉTUDIER
(palmarès du magazine L'Étudiant)

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernent tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements :
https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/provence-alpes-cote-d-azur-466

CAMPUS FRANCE – DÉLÉGATION RÉGIONALE PACA
6 allée Turcat Méry, 13008 Marseille (Métro ligne 2, station Périer)
Accueil du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.
04 91 29 97 00

CAMPUS FRANCE
28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org

Photos : DR - Photo de couverture : ©kemaltaner, Fotolia.com - AOÛT 2024.